



Approche basée sur les droits Du local à l'international

Rapport annuel 2021



FÉDÉRATION
LUTHÉRIENNE
MONDIALE

Entraide mondiale

membre de **actalliance**

Présentation générale

En 2021, les défis persistants de la COVID-19, couplés à de nombreuses autres crises naturelles et d'origine humaine, nous ont de nouveau rappelé que les personnes les plus vulnérables sont toujours les premières touchées. À la Fédération Luthérienne Mondiale (FLM), nous croyons que chaque individu est le plus à même de déterminer son propre avenir. Dans cette optique, « l'approche centrée sur les personnes » est au cœur de nos actions, pour que la vie et les droits de chaque enfant, femme et homme que nous soutenons soient concrètement et réellement améliorés.

Afin d'atteindre cet objectif, la méthodologie du « local à l'international puis retour au local » (L2G2L) de la FLM est mise en œuvre. Celle-ci relie différentes sphères d'activité souvent cloisonnées : les droits de l'homme rejoignent les mécanismes humanitaires ; le plaidoyer se lie étroitement aux activités quotidiennes d'un projet ; les niveaux local, national et international se complètent grâce à l'action basée sur les droits ; les critiques objectives du système vont de pair avec un engagement pragmatique positif avec les responsables, etc.

Au fil des ans, la FLM a développé cette méthodologie de façon disciplinée et clairement structurée, ce qui signifie que « du local à l'international » vise avant tout à être une méthodologie de programme, bien au-delà d'un simple mantra. Ainsi, le plaidoyer L2G2L ne se focalise pas sur des questions abstraites traitées uniquement au niveau international : chaque intervention de plaidoyer est menée dans un cadre logique clair et cohérent, avec des activités définies aux niveaux local, national et international, toujours ancrées dans une localité spécifique. Nous nous assurons de notre redevabilité en visant un changement concret dans une zone géographique précise, en suivant des indicateurs spécifiques. Le plaidoyer ne consiste pas uniquement à obtenir des engagements dans les forums internationaux, mais surtout à faire en sorte que ces engagements soient des outils garantissant un réel changement aux niveaux local et national.



Lorsque l'ensemble de ce cycle L2G2L fonctionne, on constate que les individus n'ont pas simplement le « droit » de bénéficier d'une chose, mais qu'ils ont cette chose elle-même : une bonne santé, une éducation appropriée, de réelles opportunités, un environnement sain, la sécurité économique, etc.

Par ailleurs, la FLM et ses partenaires visent, à certains égards, à s'effacer. Cette approche ne cherche pas à mettre en avant notre organisation. Il s'agit de permettre aux personnes elles-mêmes d'amplifier leurs voix et leurs actions aux niveaux national et international.

Cela oriente donc notre façon de travailler, sur la base (1) de la confiance que les populations et les

communautés locales accordent à la FLM et à ses partenaires, (2) de notre rôle au niveau national aux côtés des autres acteurs de la société civile, et (3) de notre profil international, en utilisant notre influence – avec nos partenaires internationaux – pour obtenir de petites « victoires » auprès de l'ONU, des gouvernements, du secteur privé et d'autres responsables.

Comme toujours, la co-création avec nos nombreux partenaires est essentielle à la réussite de nos projets L2G2L, notamment avec Pain pour le Monde, Act Church of Sweden, Finn Church Aid, le Canton de Genève, le Département fédéral des affaires étrangères suisse, le Comité national allemand de la FLM, l'Église évangélique luthérienne d'Amérique et l'Entraide mondiale luthérienne australienne. Nous avons collaboré avec le Centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'homme (BHRC), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), la Fondation Mukwege, l'Université de Genève, Climate Alliance, FIAN International, UPR Info ainsi que de nombreux partenaires locaux. Mais surtout, nous sommes reconnaissants envers les femmes, hommes et enfants courageux qui sont les acteurs clés dans la détermination de leur propre avenir.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



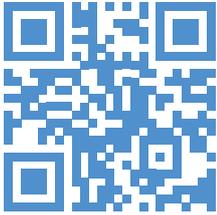
Australian
Lutheran
World Service



LUTHERISCHER
WELTBUND
DEUTSCHES
NATIONALKOMITEE

EN ÉTHIOPIE, LA FLM AIDE LES RÉFUGIÉS À JOUIR DE LEURS DROITS

« La FLM a amélioré la vie de nombreuses personnes en créant des opportunités d'emploi, et aujourd'hui, plusieurs femmes génèrent un revenu pour leur famille », déclare le maire d'Awbare. En Éthiopie, la FLM travaille avec les réfugiés somaliens et les communautés d'accueil pour leur permettre d'avoir accès à leurs droits humains fondamentaux et de répondre à leurs besoins.

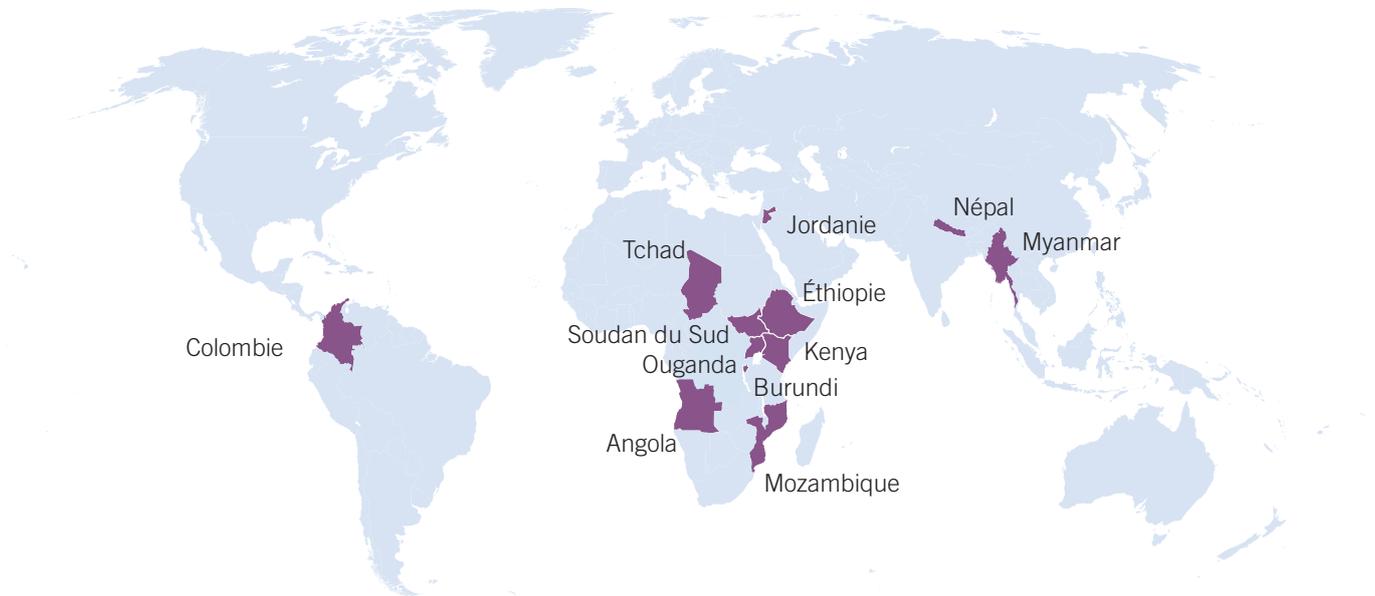


Découvrez dans cette courte vidéo (en anglais) comment la FLM a concrètement contribué à changer les attitudes à l'égard des droits des femmes et des enfants.

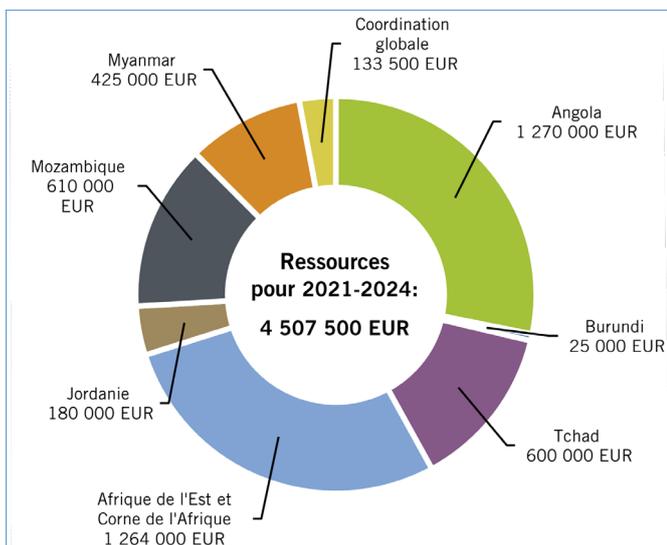


<https://vimeo.com/710762885>

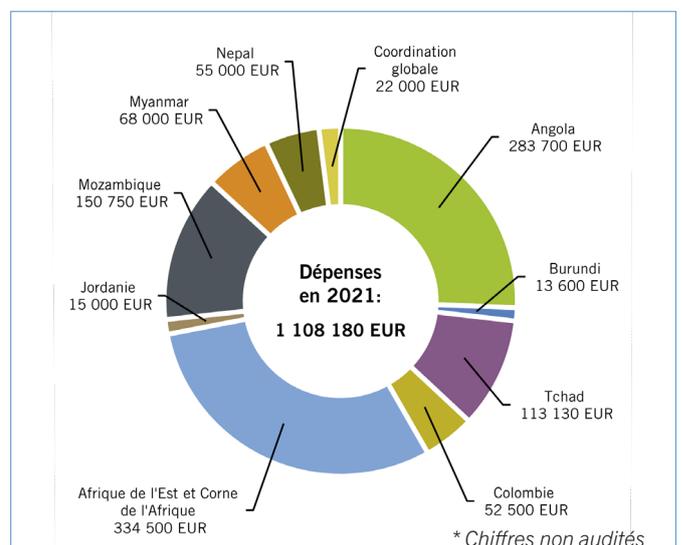
Pays impliqués dans l'initiative en 2021



Ressources (2021-2024)



Dépenses réalisées en 2021 *



1. Droits des réfugiés

Avec espoir et dignité, des réfugiés au Kenya parlent pour eux-mêmes

En 2021, la plateforme kenyane pour les réfugiés, baptisée KADANA (reprenant les premières lettres de Kakuma, Dadaab et Nairobi, trois localités où vivent les réfugiés au Kenya) a été légalement établie grâce à l'appui de la FLM. Ses 100 membres ont bénéficié de l'accompagnement d'un expert pour structurer la plateforme, mettre en place les systèmes nécessaires à son fonctionnement et établir un plan stratégique de trois ans. S'appuyant sur plusieurs années de formation, cette plateforme rassemble des réfugiés des trois régions précitées.

C'est un exemple remarquable de ce que nous voulons réaliser grâce à notre approche basée sur les droits : avec notre soutien, nous souhaitons que les réfugiés puissent se former afin qu'ils comprennent leurs droits, mais également qu'ils puissent s'organiser et faire part de leurs préoccupations de manière constructive aux niveaux local, national et international.



Le Recueil de poèmes des réfugiés « Je suis espoir » est né d'un atelier de la FLM avec des réfugiés à Kakuma, visant à mettre en lumière la contribution unique de chacun à la vie de sa communauté. Jean-Claude Bizimana, un réfugié du Burundi, était l'un des participants à l'atelier. Photo : LWF/O. Schnoebelen

LOCAL

Au niveau local, les réfugiés rassemblés au sein de KADANA sont en lien avec les communautés d'accueil pour mieux comprendre les problèmes d'intégration sociale des réfugiés à long terme, grâce à un partenariat avec des organisations locales.

NATIONAL

Au niveau national, ils ont activement participé au processus de révision du projet de loi sur les réfugiés et font désormais partie de plusieurs coalitions de la société civile, là où aucun réfugié n'était jusqu'alors représenté, comme si auparavant les droits des réfugiés ne faisaient pas partie des droits de l'homme au Kenya. La loi sur les réfugiés de 2021 étant désormais promulguée, KADANA prévoit de participer activement à sa diffusion auprès des réfugiés, des communautés locales et des acteurs concernés. Par ailleurs, la Commission nationale des droits de l'homme du Kenya et KADANA ont conjointement visité les deux camps de réfugiés de Dadaab et Kakuma, et ont fait part de leurs observations au gouvernement. La Commission est devenue plus soucieuse des droits des réfugiés et est activement impliquée dans le suivi du rapatriement volontaire des réfugiés.

INTERNATIONAL

Au niveau international, malgré la pandémie de COVID-19, les réfugiés ont pu faire entendre leur voix au plus haut niveau : la FLM a rassemblé des poèmes écrits par les réfugiés dans un recueil qui a été présenté en ligne lors de la Journée mondiale des réfugiés. Cette façon de décrire la dignité et la résilience des réfugiés a été saluée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le HCDH lors de la présentation du recueil, offrant un nouvel espace pour discuter des défis auxquels les réfugiés sont confrontés et sensibiliser un plus large public. Cet ouvrage suscite l'intérêt de plusieurs autres partenaires, tels que l'Université de Genève qui l'a présenté comme une ressource pédagogique, pouvant conduire à de nouvelles collaborations.

2. Droit à la terre et droit à des moyens de subsistance durables

Soutenir le droit des réfugiés à la terre et à des moyens de subsistance durables au Tchad

La FLM au Tchad s'emploie à promouvoir les droits des réfugiés, des communautés d'accueil et des femmes dans le sud et l'est du Tchad, en les aidant à revendiquer leurs droits et à améliorer leurs conditions socio-économiques. En 2021, environ 8 000 personnes ont été impliquées dans les activités du projet, qui a mis l'accent sur l'accès à la terre et au marché du travail.

LOCAL

Depuis juillet 2021, 160 individus ont entamé une formation professionnelle de six mois en mécanique, menuiserie, couture ou soudure,

NATIONAL

Au niveau national, la FLM travaille avec des partenaires clés de la société civile, tels que la Coalition des droits de l'homme

(CADH), pour soutenir les efforts de plaidoyer en faveur des droits des réfugiés et des droits des femmes. L'adoption de la loi d'asile fin 2020, qui prévoit une législation améliorée sur les droits des réfugiés a été un accomplissement majeur. Des efforts de sensibilisation des communautés et des responsables sur ce nouvel outil juridique sont en cours, et la FLM soulèvera ces questions prioritaires lors du prochain cycle de l'Examen périodique universel (EPU) du Tchad en 2023/2024. À ce titre, la CADH et la FLM ont organisé une formation sur l'EPU pour les organisations de la société civile fin 2021, afin de renforcer la capacité de la société civile locale à défendre les droits des populations vulnérables, y compris le droit à la terre et à des moyens de subsistance durables.

INTERNATIONAL Au niveau international, la FLM a débuté un partenariat clé avec le HCDH à Genève, mais également aux niveaux régional et national, afin de soutenir le renforcement des capacités et la participation de la société civile tchadienne au prochain cycle de l'EPU du Tchad.



Formation professionnelle en couture à Goré, au sud du Tchad.
Photo : LWF/Albert Tinyama

3. Droits des communautés marginalisées

Lutte contre la discrimination fondée sur la caste au Népal

Le projet «Une voix pour les droits - Aawaj» a été mis en œuvre dans les districts de Morang, Doti et Kailali au Népal jusqu'en décembre 2021. L'objectif principal était de renforcer la capacité des organisations locales à générer des données, et à organiser un plaidoyer pour promouvoir les droits des Santhal, Dalits et Haliyas.

LOCAL En 2021, la FLM a continué à collecter des données sur les droits économiques, sociaux et culturels (DESC) des Haliyas, Dalit, Mushar et Santhal, communautés victimes de discrimination fondée sur la caste, de privation de terre et de violations des droits au Népal. 4 504 personnes ont participé à cet exercice via une application mobile utilisée par la FLM et ses partenaires locaux.



Rencontre avec la communauté Santhal du district de Morang, au Népal, pour recueillir les problèmes et les défis auxquels elle est confrontée.
Photo : CAHURAST Népal

Le renforcement des capacités des organisations locales a permis d'obtenir des résultats significatifs dans plusieurs domaines, notamment en ce qui concerne la réhabilitation des Haliyas, qui sont d'anciens travailleurs asservis encore victimes de nombreuses violations de leurs droits. Le gouvernement provincial de Sudur Paschim a par exemple inclus cette problématique dans son programme et son budget, tandis que le ministère de l'Aménagement territorial, de l'Agriculture et des Coopératives de la province de l'Extrême-Ouest a recueilli des données sur les Haliyas et d'autres anciens travailleurs asservis. Par ailleurs, quatre organisations communales Santhal/Musahar ont été créées dans les districts de Jhapa et Morang en vue de représenter ces communautés dans les processus de planification locale, et d'accéder aux ressources gouvernementales. La municipalité rurale de Mohanyal du district de Kailali s'est engagée à réhabiliter 12 personnes qui ont récemment reçu leur carte de Haliya libéré. Deux campagnes médiatiques ont été menées en coordination avec une chaîne de télévision nationale dans le district du Morang sur les problèmes des communautés Santhal et Musahar, en particulier sur le droit à la terre.

NATIONAL En plus de son habituel rapport annuel sur la situation des droits économiques, sociaux et culturels au Népal, la FLM a publié en 2021 une brochure en népalais compilant toutes les dispositions légales existantes sur la réhabilitation des Haliyas : dispositions constitutionnelles, lois, règlements, et recommandations de l'EPU relatives à cette question. Elle a été diffusée au niveau local auprès des communautés et des autorités gouvernementales.

Le ministère fédéral de l'Aménagement territorial, des coopératives et de la lutte contre la pauvreté a formé un groupe de travail de haut niveau pour faire des recommandations

au gouvernement national sur la réhabilitation complète des Haliyas libérés.

INTERNATIONAL Suite à la soumission du rapport parallèle de l'EPU en juillet 2020 et au plaidoyer organisé par la FLM, l'examen de l'EPU du Népal a eu lieu en janvier 2021. Plusieurs missions diplomatiques ont fait des recommandations conformément à notre rapport parallèle, notamment la Finlande sur l'accès à l'éducation pour certaines castes, la violence sexuelle et sexiste, les mariages forcés et l'accès à la citoyenneté ; ou l'Al-

lemagne sur la mise en œuvre de la loi sur la discrimination fondée sur la caste et les Intouchables, et l'accès à la citoyenneté. Le rapport final de l'EPU du Népal a été adopté par le Conseil des droits de l'homme en juin 2021 : le gouvernement népalais a reçu 231 recommandations et en a accepté 195. La FLM a facilité la présentation d'une déclaration orale par une dirigeante dalit, axée sur l'accès à la terre, l'éducation, la réhabilitation, la citoyenneté, le droit à l'égalité et à la non-discrimination. La FLM a également soumis des commentaires et des recommandations au Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté lors de sa visite au Népal fin 2021.

4. Droits des femmes

Promotion des droits sociaux et économiques des femmes au Burundi

Au Burundi, les femmes sont régulièrement confrontées à des cas de violation de leurs droits en raison d'un système patriarcal qui les a longtemps empêchées d'accéder à l'éducation, à la santé, à la nutrition et à la prise de décision. Elles sont encore aujourd'hui exclues de l'héritage, ainsi que de l'accès à la terre et aux ressources. La FLM a lancé en 2021 un projet axé sur l'autonomisation et le soutien aux femmes pour revendiquer leurs droits socio-économiques.

LOCAL Dans les deux villages pilotes de Cendajuru et Gisuru, 20 femmes ont été désignées par 90 de leurs paires pour les représenter. Ces femmes



«Avant, les femmes devaient rester à la maison et ne participaient pas aux réunions et cérémonies publiques. Elles ne partageaient pas leurs problèmes. Maintenant, elles socialisent et s'expriment.» Léoncie Ntibitangira, qui a rejoint le Forum des femmes après avoir été formée par la FLM sur le leadership et la gestion des problèmes. Photo : FLM/L. Gillibert

leaders ont reçu une formation sur le plaidoyer et sur les droits socio-économiques des femmes au Burundi. Elles ont collectivement identifié le thème suivant pour orienter leur plaidoyer : « Faible accès et contrôle des ressources du ménage entraînant la pauvreté et la discrimination de la femme burundaise ».

Une fois la formation terminée, les femmes leaders ont pu pleinement exprimer leurs propres besoins. Elles ont eu l'occasion d'étudier en profondeur le thème de plaidoyer choisi et ont reçu une seconde formation en vue de leur participation à des tables rondes.

Lors d'une table ronde sur les droits des femmes organisée au niveau communal, les femmes leaders ont ainsi pu exprimer leur point de vue et demander aux responsables de prendre des engagements fermes et concrets en faveur des droits des femmes. Des recommandations concrètes ont été élaborées et les autorités ont pris les engagements suivants :

- suivi des cas de violence économique et mise en œuvre de sanctions administratives contre les auteurs ;
- écoute et orientation des femmes victimes de violence économique ;
- sensibilisation des hommes, des chefs de colline et des chefs de zone sur les droits économiques des femmes.

NATIONAL Une table ronde nationale est en préparation, afin que les femmes leaders puissent présenter les enjeux prioritaires identifiés au niveau local. La FLM établit des partenariats clés au niveau national avec des acteurs de la société civile et renforce les capacités des organisations de la société civile burundaises en vue du prochain processus d'EPU, en veillant à ce que les droits des femmes gagnent en visibilité dans ce processus.

INTERNATIONAL La FLM collabore activement avec le HCDH aux niveaux international et national, en participant notamment à la formation organisée par le HCDH sur l'EPU et d'autres mécanismes internationaux. La FLM a analysé les précédents cycles de l'EPU pour le Burundi et les recommandations déjà faites sur la question des droits sociaux et économiques des femmes, et prévoit de s'engager dans le prochain examen qui se fera en 2023.

Autonomisation des femmes dans les zones rurales du Myanmar : comment Daw Moe est devenue vice-présidente du comité de développement local

Daw Moe vit dans un village rural de l'État de Kayin, avec son mari et leurs deux jeunes enfants. La sécurité de l'emploi est un véritable défi dans cette région du Myanmar et la famille dépendait auparavant du petit revenu mensuel de 100 euros du mari.

Grâce au projet de la FLM, Daw Moe a pu participer à des formations théoriques sur le leadership et la gestion de petites entreprises et approfondir ses connaissances sur les droits des femmes. La famille a également acquis des compétences pratiques en élevage et possède désormais une culture de graines de sésame adapté au climat local qui lui a rapporté 1 250 EUR en 2021.

Les connaissances et l'expérience que Daw Moe a acquises avec la FLM l'ont aidée à gagner la confiance et l'admiration de ses paires, et elle est maintenant bénévole en éducation dans son village afin d'aider sa communauté à prospérer. Elle est activement impliquée dans le comité de développement du village, où elle a gravi les échelons de comptable à vice-présidente. Elle est reconnue pour son travail de sensibilisation en faveur de l'égalité des sexes et du développement communautaire ainsi que pour sa confiance en elle pour diriger les réunions communautaires et représenter le village auprès des autorités.

« Nous avons beaucoup appris en tant que femmes. J'ai réalisé que je pouvais travailler et m'exprimer aussi bien qu'un homme. Je me sens tellement plus en confiance maintenant. Dans mon village, nous travaillons beaucoup à la récolte du riz et les hommes ont toujours été mieux payés que les femmes pour le même travail. En 2019, les femmes ont brillamment soulevé cette préoccupation et plaidé pour l'égalité de rémunération. Désormais, les femmes et les hommes sont payés de manière égale. »



5. Droit des enfants

Amplifier la voix des enfants dans la défense de leurs droits au Soudan du Sud

INTERNATIONAL Avec le soutien de la FLM, la Coalition de la société civile du Soudan du Sud sur l'EPU a soumis un rapport parallèle sur l'EPU mettant en lumière la situation des droits de l'homme dans le pays, autour de thèmes clés : la paix et la réconciliation, les droits des femmes, les droits des enfants et l'éducation. Ce rapport a été suivi d'une pré-session virtuelle fin 2021 à laquelle ont participé des représentants de la société civile nationale. Les principales recommandations du rapport parallèle et des réunions bilatérales avec les missions

de la Belgique, de l'Irlande, de l'Uruguay et des États-Unis y ont été présentées. Les participants ont également échangé sur les mesures prises par le gouvernement du Soudan du Sud pour donner suite aux recommandations de l'EPU sur les femmes, l'éducation et la compréhension des droits de l'homme par les communautés et les responsables.

LOCAL / **N**ATIONAL Le rapport parallèle de l'EPU est basé sur des consultations et des priorités soulevées au niveau local. À titre d'exemple, la FLM a organisé une discussion avec des enfants de quatre écoles secondaires de Juba lors de la Journée de l'enfant africain (16 juin). Les représentants des élèves ont échangé sur l'impact des mariages d'enfants sur l'éducation, l'importance de l'éducation inclusive et le rôle des parents et des enseignants dans la réduction du taux d'abandon scolaire au Soudan du Sud. Les autres participants étaient principalement des mandataires du Ministère national de l'enseignement général et de l'instruction. Les recommandations faites par les élèves ont été présentées à ce Ministère, qui travaille à l'amélioration de l'éducation des filles au Soudan du Sud. Le Directeur s'est engagé à présenter les problèmes mentionnés aux départements respectifs, et la FLM et ses partenaires assureront le suivi de ces engagements et des recommandations de l'EPU pour s'assurer qu'ils apportent des résultats concrets sur le terrain.



Yasmin Osam, une étudiante, présente le rôle des parents et des enseignants dans la réduction du taux d'abandon scolaire au Soudan du Sud.

Photo : FLM/Pauline Tikiba

Exemples d'impact en 2021

	Processus clés	Principales réalisations
	En Ouganda, les réfugiés et les habitants ont obtenu un accès à la justice grâce aux audiences mobiles organisées dans les camps de réfugiés de Rwamwanja et d'Adjumani.	La FLM a facilité quatre audiences mobiles traitant de 40 affaires. Des condamnations à la suite d'une négociation, des renvois pour défaut de poursuites, des conciliations, des ajournements d'audience, des peines d'emprisonnement et des libérations ont été prononcés.
	En Éthiopie, 28 ménages ont été formés aux pratiques améliorées de production de légumes. Des semences et des outils agricoles leur ont été fournis pour renforcer leur autonomie et obtenir un surplus pour la vente.	Ces ménages exploitent désormais des activités prospères telles que des petites entreprises et des magasins. Quinze d'entre eux vivent et/ou travaillent désormais à l'extérieur du camp, notamment grâce à l'intégration locale de leurs activités.
	Au Myanmar, des lignes directrices en matière de plaidoyer communautaire ont été élaborées grâce à une série de consultations. Elles présentent un processus en cinq étapes qui aide les communautés à concevoir leurs propres stratégies de plaidoyer.	Au total, 146 ménages du canton d'Ann ont reçu des cartes d'enregistrement foncier (dont neuf ménages dirigés par des femmes), et 15 ménages supplémentaires dirigés par des femmes sont en train d'effectuer les démarches d'enregistrement.
	En Colombie, l'Assemblée des Gardiens de l'Atrato, avec des membres de sept organisations indigènes et afro-colombiennes, a eu lieu en 2021. Un exercice d'auto-évaluation a analysé le fonctionnement de la Commission des Gardiens et de ses différents organes. Des résultats positifs ont été mis en évidence, notamment le travail d'éducation et de sensibilisation mené auprès des communautés locales et d'un public plus large.	Sept initiatives visant à la création de nouveaux moyens de subsistance ont été soutenues en 2021, avec des projets variés comme l'éducation environnementale, la médecine traditionnelle, la fabrication de savon pour des femmes âgées, la boulangerie pour les femmes déplacées, la fabrication de bougies pour les femmes chefs de famille ou encore le tissage pour les jeunes. La FLM soutient ces initiatives avec des formations et un soutien matériel à moyen et long terme.
	En Angola, la FLM a formé des comités de développement villageois (CDV) et les autorités locales sur les droits de l'homme, les services de base, le plaidoyer, les droits fonciers et la législation foncière. Vingt-six actions de plaidoyer ont été menées par les CDV auprès de leurs administrations communales.	559 titres fonciers ont été attribués aux membres de cinq coopératives de Moxico (248 membres) et neuf coopératives de Kamanongue (311 membres), en partenariat avec le gouvernement provincial.
	Au Mozambique, les partenaires de la FLM, Justa Paz et l'AMPDC, travaillent avec des coalitions de la société civile pour plaider en faveur de la politique foncière nationale, et de la révision de la loi foncière nationale. Une étude sur l'accès et l'utilisation durable des terres a été publiée par la plateforme ASCUT, dans le cadre de ces contributions.	Une conférence nationale sur le processus de réforme foncière a été organisée avec la participation du ministère des Affaires foncières et de l'environnement, et la Commission de révision de la politique foncière nationale. Une déclaration a ensuite été publiée par ASCUT, Justa Paz et d'autres OSC avec des recommandations claires.
	En Éthiopie, la FLM a aidé la société civile à participer efficacement aux engagements de l'EPU dans les forums nationaux et internationaux.	Quatorze organisations de la société civile ont participé à un atelier organisé par la FLM et l'Association pour les droits de l'homme en Éthiopie (AHRE), axé sur les droits économiques et sociaux.
	En Angola, la FLM a soutenu plusieurs réseaux de la société civile dans des processus clés, tels que des actions de plaidoyers, l'animation d'une table ronde nationale sur le foncier dans le contexte du changement climatique, la production d'un Manuel sur la délimitation foncière participative en langue locale ou encore la redynamisation de la coalition nationale des OSC sur les droits de l'homme.	Avec ses partenaires nationaux et internationaux, la FLM a organisé un atelier de mise en œuvre de l'EPU à Luanda en août 2021, qui a abouti à la conception et à la validation d'une matrice de mise en œuvre de l'EPU pour les organisations de la société civile.
	La FLM s'est activement engagée dans une collaboration et un dialogue avec le HCDH. Plusieurs pays où une collaboration nationale autour des droits de l'homme pourrait être menée ont été identifiés, notamment le Tchad, le Burundi et l'Angola.	Cette collaboration internationale s'est traduite par un engagement accru du HCDH au niveau national, avec notamment un soutien au projet sur les droits des femmes au Burundi, un soutien technique pour les activités de renforcement des capacités au Tchad et un engagement potentiel dans d'autres pays d'Afrique centrale.
	En Ouganda et au Soudan du Sud, la FLM a soutenu la soumission de rapports parallèles sur l'EPU signés par une coalition d'acteurs de la société civile, soulevant des questions liées aux droits des réfugiés, aux droits des déplacés internes, ou encore aux droits des femmes et des filles.	Alors que la pandémie de COVID-19 restreignait les voyages, la FLM a organisé des réunions de plaidoyer en ligne entre des représentants d'OSC d'Ouganda, du Soudan du Sud et du Mozambique, et des missions diplomatiques à Genève. Les OSC ont ainsi pu présenter leurs principales priorités et recommandations pour l'examen de l'EPU de leurs pays respectifs.
	Au Kenya, la FLM continue de soutenir le réseau de réfugiés en faveur des réfugiés appelé KADANA, et a publié un recueil de poèmes créé par des réfugiés de Kakuma, Dadaab et Nairobi, afin que leurs voix puissent être entendues au niveau international.	À l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, la FLM a organisé un événement en ligne où les membres de KADANA ont pu partager leurs principales priorités et leur vision à un panel de cadres du HCR, du HCDH et de la FLM. La FLM a également présenté le recueil de poèmes à l'Université de Genève, entamant un partenariat qui permettrait d'utiliser ces ressources dans des programmes académiques.

© Fédération luthérienne mondiale, 2022

Publié par : Département d'entraide mondiale et
Département de théologie, mission et justice
Route de Ferney 150, P. O. Box 2100
1211 Genève 2, Suisse
Éditrice : Marie Renaux
Conception et mise en page : Bureau de la communication de la FLM

Photo de couverture : Mariam Mohammed, 42 ans, se tient à côté de ses chèvres : elle les a achetées grâce au capital de démarrage qu'elle a reçu du projet RBA L2G, mis en œuvre par la FLM. Mariam vit dans le camp de réfugiés de Shedder, en Éthiopie. FLM/Genaye Eshetu

ISBN 978-2-940642-27-4



FÉDÉRATION
LUTHÉRIENNE
MONDIALE